

PERFORMANCE ET MIEUX-ÊTRE

Thématique de la
formation :

Création d'entreprise



Action spécifique de formation d'accompagnement et de conseil dispensées aux créateurs d'entreprises

Lieu de la formation :

Performance et Mieux-Être
Céline GUILLO (dirigeante et formatrice)
8, place de l'Europe
Espace Jean Monnet
14200 Hérouville Saint Clair
Portable de 06.76.12.69.54
Courriel : cguillo@performance-et-mieuxetre.fr

- **Durée de la formation** : formation qui peut aller de **2 à 9 mois**
- **Rythme de la formation** : Séances de travail d'1h à 2h **en présentiel ou synchrone à distance, à fixer au fur et à mesure selon le rythme du stagiaire**
- **Dates de début et fin de la formation** : A définir lors de l'entretien préalable. **Début de la formation 14 jours minimum après l'inscription sur la plateforme du Compte Personnel de Formation.**
- **Public visé** : porteur d'un projet de création d'entreprise
- **Niveau de diplôme préparé** : pas de niveau de diplôme
- **Coût de la formation** : **2400€ pour 14h d'accompagnement en présentiel ou à distance synchrone et 14H de travail en autonomie à distance guidé**
- **Evaluation de la formation** : 80% de bonnes réponses aux 5 quizz et complétion totale du plan d'affaires

Formule détaillée

FORMULE 14/14

1 Entretien découverte gratuit et sans engagement
(1h)

-

7 RDV de 2H en présentiel ou à distance synchrone
14h

et

14h de travail préparatoire en distanciel suivi

Répartie sur 4 à 24 semaines en moyenne

• Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Le parcours est ponctué d'exercices pratiques et d'activités permettant la progression et la montée en compétence par la pratique d'activité (étude de marché, recherches d'informations, complétion de données chiffrées sur tableur, calculs, analyse, réflexion stratégiques etc...) et par la complétion du plan d'affaires du porteur de projet en présentiel ou à distance en synchrone et travail en autonomie à distance guidé.

Les activités mentionnées dans le programme sont régulièrement évaluées par le formateur, qui donne des feedbacks systématiques au participant soit en présentiel ou à distance synchrone ou asynchrone par mail, sms ou téléphone.

Chaque thématique est évaluée par le formateur par un quizz de 10 questions. Ces évaluations sont réalisées en présentiel et fait l'objet d'un échange et d'une explication approfondie, avec la formatrice, sur les sujets faisant l'objet de réponses erronées.

A la fin de la formation, les quizz erronés seront refaits par le stagiaire en présentiel pour vérifier l'acquisition des connaissances demandées.

Le formateur est à disposition du participant pour l'accompagner, partager son expérience et répondre à ses questions.

- **Modalités d'admission :**

Entretien avec le formateur avant la formation pour évaluation des besoins du participant et le réalisme du projet de création d'entreprise envisagé.

- **Prérequis :**

Avoir un projet de création d'entreprise

- **Public en situation de handicap :**

Votre interlocuteur privilégié est Céline GUILLO : Référent Handicap et diversité.

- Il répondra à vos attentes, vos besoins et répondra à vos questions et vous mettra en relation avec les partenaires institutionnels et les structures associatives.
- Nous mettons tout en œuvre afin de vous accueillir, nous invitons les personnes en situation de handicap à nous contacter afin d'étudier avec elles les besoins de compensation et la faisabilité de l'accompagnement.

- **Accessibilité :**

- **Bâtiment accessible aux personnes en situation de handicap :** rampe d'accès, ascenseur, toilettes adaptés et bureau adapté aux personnes en situation de handicap. Céline Guillo formée au handicap est Référente Handicap
- **Accès au bâtiment :** Tram 1 et 2 juste devant le bâtiment « arrêt place de l'Europe » et parkings gratuits autour du bâtiment
- Quand l'accès aux locaux n'est pas possible, une solution est systématiquement recherchée. En dernier recours et avec l'acceptation le stagiaire, la formation pourra être réalisé entièrement à distance.

• **Modalités et délais d'accès :**

Après un premier contact téléphonique, nous nous engageons à vous proposer un premier entretien découverte en présentiel gratuit et sans engagement.

Le démarrage de la formation à lieu en moyenne 14 jours après l'accord des parties.

Il existe différents moyens de financement de la formation :

○ **Financement pôle emploi :**

Vous pouvez en faire la demande auprès de votre conseiller Pôle emploi. Il peut être pris en charge en tout ou partie par Pôle emploi.

○ **Auto-financement :**

Vous pouvez financer la formation par vos propres moyens.

○ **Financement par votre CPF :**

- Vous devez vous inscrire à la formation via le lien CPF envoyé par mail.
- La formation débutera minimum 14 jours après votre inscription sur la plateforme du Compte Personnel de Formation.
- A l'issu de ce délai, nous fixerons les dates de RDV.

Conditions de réalisation de la formation :

Le stagiaire atteste du caractère volontaire de sa démarche lors du recueil de ses besoins.

Il s'engage à fournir toute information utile à une mise en œuvre efficace de la formation.

Il doit remplir et signer une attestation sur l'honneur par laquelle il remplit bien les conditions d'éligibilité demandées par la Caisse des dépôts et Consignation pour bénéficier de ses droits au CPF.

La formation donne lieu à la rédaction d'un plan d'affaires en vue d'affiner le projet de création d'entreprise du stagiaire.

Céline GUILLO explique le contenu de la formation et donne les consignes quant au travail à réaliser de manière orale et écrite par mail.

En dehors des séances de travail en présentiel avec la consultante, pendant la phase à distance asynchrone, le bénéficiaire bénéficie d'un suivi quotidien à sa demande en cas de besoin par téléphone, sms, messages vocaux ou mail par Céline GUILLO.

Les coordonnées de Céline GUILLO sont données au bénéficiaire au démarrage de la formation.

Céline GUILLO s'engage à répondre dans un délai de 24h00.

Mise à disposition des ressources documentaires :

Le bénéficiaire de la formation pourra accéder à des sources d'information variées :

- Fiches de cours sur chaque thématique en PDF
- Informations sur les différentes structures d'aide à la création d'entreprise (CCI, BPI, BGE, Initiative France, Réseau Entreprendre, ADN etc...)
- Informations sur les procédures administratives
- Informations sur les clés de la viabilité et de la pérennisation d'une création d'entreprise sous forme de conseils et d'écueils à éviter.

Un réseau de partenaires à la disposition du Bénéficiaire :

Nous mettons à disposition notre réseau de partenaires ou de relations professionnelles exerçant le métier de chef d'entreprise dans le même secteur ou dans un autre et qui correspondent aux besoins d'informations du bénéficiaire , afin de les interviewer et pouvoir se faire une idée la plus objective du métier de chef d'entreprise ou du secteur d'activité visé.

L'objectif est de permettre au bénéficiaire de parvenir à une vision concrète du métier ou du poste raconté par un professionnel qui l'exerce.

• Moyens permettant d'apprécier les résultats de l'action de la formation

- Contrat d'engagement réciproque signé
- Feuille de présence signée par le bénéficiaire et la consultante pour chaque rendez-vous
- Questions orales (dialectique) ou écrites (exercices)
- Réalisation d'exercices liés à l'élaboration du plan d'affaires

○ **Un certificat de réalisation** sera produit à l'issue de la formation justifiant des heures de formations réalisées.

○ **Evaluation finale du stagiaire** : une attestation de validation des acquis de la formation lorsque **100% du business plan est finalisé** et **80% de réponses exactes aux quizz sont obtenues**.

Les activités mentionnées dans le programme sont régulièrement évaluées par le formateur, qui donne des feedbacks systématiques au participant.

○ **Evaluation de la formation** : Le bénéficiaire remplit lors du dernier RDV un questionnaire de satisfaction permettant d'évaluer la qualité de la formation.

○ **Suivi à 6 mois** : il est proposé au stagiaire de bénéficier d'un suivi régulier post formation par téléphone, sms ou mail. Un rdv sera fixé à 6 mois pour faire le point sur son projet de création et répondre à des questions si besoins. Un questionnaire lui sera envoyé par mail à l'issue de ce RDV sur la qualité de la formation.

Programme :

- Objectifs de la formation :

- **Acquérir des compétences entrepreneuriales** en apprenant à:
 - ❖ Identifier les compétences du porteur de projet en lien avec celles liées à la fonction de chef d'entreprise et celles à développer
 - ❖ Connaitre l'environnement, les besoins du marché relatifs aux produits et ou services qu'il souhaite proposer
 - ❖ Déterminer son positionnement et ses clients cibles pour optimiser sa rentabilité
 - ❖ Elaborer sa stratégie financière
 - ❖ Faire des choix stratégiques (marketing, juridiques, organisationnels et financiers)
 - ❖ Confirmer ou infirmer le projet de création d'entreprise

Contenu de la formation par thématique :

- **Thème 1: Connaitre les compétences nécessaires à la fonction du chef d'entreprise**
 - ❖ Présentation des connaissances et compétences d'un chef d'entreprise
 - ❖ Identifier les compétences correspondant à celles liées à la fonction de chef d'entreprise et celles à développer

Thème 2 : Connaitre l'environnement, les besoins du marché relatifs aux produits et ou services que vous souhaitez proposer

- ❖ Analyser le contexte et l'environnement de la future entreprise en lien avec votre vision et la raison d'être de votre future entreprise.
- ❖ Observer et analyser les ressources disponibles (compétences, réseau, partenaires),
- ❖ Identifier les facteurs limitants et les opportunités d'une démarche de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise,

Thème 3 : Déterminer votre positionnement et vos clients cibles pour optimiser votre rentabilité

- ❖ Définir votre offre de produits et de services
- ❖ Identifier vos clients cibles
- ❖ Réaliser une étude de votre marché, et analyser votre concurrence directe et indirecte
- ❖ Déterminer votre positionnement prix/produit ou service

Thème 4 : Elaborer sa stratégie financière

- ❖ Construire votre prévisionnel financier (seuil de rentabilité, budget prévisionnel de chiffre d'affaires et de charges sur 3 ans, plan de financement de vos investissements)
- ❖ Choisir les modes de financement les plus pertinents au regard des besoins de votre projet d'entreprise
- ❖ Pitcher pour présenter votre dossier de financement aux banques et investisseurs (si besoin)

❖ **Thème 5 : Faire des choix stratégiques (marketing opérationnel, juridiques, organisationnels et financiers)**

- ❖ Choisir la forme juridique optimale de votre future entreprise (régime fiscal et social adaptés à votre statut de futur dirigeant)
- ❖ Elaborer la stratégie de marketing opérationnel de distribution et de communication
- ❖ Identifier les moyens humains, techniques et financiers pour la mise en œuvre opérationnelle de votre projet d'entreprise
- ❖ Réaliser un plan d'actions détaillé sur 3 à 6 mois

- Lien vers Règlement Intérieur et les CGV :

- https://drive.google.com/file/d/1G9WOY1m0-gNdsOrJiPpXuPUmwLZqK5M-/view?usp=drive_link
- https://drive.google.com/file/d/1CisONCj18u-hmFc5h_campdRElpzNO_g/view?usp=drive_link

PERFORMANCE ET MIEUX-ÊTRE –

Espace Jean Monnet - 8, Place de l'Europe - 14200 Hérrouville St Clair

- SIRET : 83918218500018 –
- Numéro de déclaration d'activité (NDA) : 28140370514
- Certificat Qualiopi : ATA 1051 2023